

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 30

Artikel: Pao-t'-on adi s'eimbransi
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix
de morceaux français et patois, prose
et vers, parmi les plus populaires.
Illustrations de Ralph

Fr. 1 50

Favey, Grognez et l'Assesseur, récit humo-
ristique des aventures de trois Vaudois,
à Paris, à Berne et Fribourg, pendant
le Tir fédéral. Illustrations de Ralph
et de J.-H. Rosen

» 2 50

La vilhe melice daô canton de Vaud, par
C.-C. Denéréaz

» 1 —

L'histoire de Guyaume-Tè, par L. Favrat
(encore quelques exemplaires)

» 0 20

(Par poste, fr. 0.22 en timbres.)

A LA PATRIE !

An! qu'elle est à plaindre, cette pauvre
patrie!

Oh! ce n'est point du tout parce qu'il y a
des sans-patrie, des anti-patriotes, des anti-mili-
taristes, — ce qui est la même chose. Oh! non,
certes, ce n'est point pour cela. Ils ne peuvent,
au fond, lui faire grand mal.

Elle est à plaindre, la patrie, parce qu'il y a
trop de patriotes. Oui, de patriotes!

Entendons-nous; il y a patriotes et patriotes.
Les bons, il n'y en aura jamais trop. Les mau-
vais... mais il n'y en a pas, de mauvais; il ne
peut y en avoir. Il n'y a pas de milieu, en ce
domaine, pas de demi-mesure: on est *bon* patri-
ote ou on ne l'est pas du tout. Seulement il y
a façon de l'être.

Non, la plaie du patriotisme, ce sont les
patriotards. Et ils sont nombreux, ceux-là,
beaucoup trop nombreux. Ils ont la vue basse et
l'ouïe dure. Ils vivent à huis clos, croyant que
le bon patriotisme consiste à ignorer les autres
peuples ou à ne voir que leurs défauts; moyen
facile et peu méritoire de se classer les premiers
du monde. « Il n'y en a point comme nous! »

Ils se paient de mots, les *patriotards*. Ce sont
eux qui se pâment à l'ouïe de ces discours de
cantine, véritable bouillabaisse où il y a de tout
que du vrai patriotisme. C'est à ces manifesta-
tions qu'on pourrait coller l'étiquette: *façon*, que
la loi fédérale exige, avec raison, pour la vente
des boissons et denrées qui ne sont pas authen-
tiques. *Patriotisme façon*. C'est bien cela.

Qui donc a justement dit de ces harangues de
cantine: Mettez dans un creuset les mots:
« chers concitoyens », « patrie », « liberté »,
« démocratie », « indépendance », quelques grands
noms de l'histoire nationale, mêlez bien tout
cela, assaisonnez avec de grands éclats de voix
et de grands gestes, et servez chaud. Boum!
Là-dessus, un peu de musique ronflante, et le
tour est joué!

Bravos, hourras, applaudissements, d'éclater.
Et les plus ardents manifestants sont souvent
ceux qui n'ont rien entendu ou rien compris.

Patriotards!

Quand donc aussi en finirons-nous avec le
traditionnel « toast à la patrie »?

C'est-à-dire, gardons pieusement la tradition,
dans nos fêtes, de donner notre première pen-
sée, de lever notre premier verre, d'adresser
notre premier hommage à la patrie; de grâce,
laissions le toast. Le plus souvent, il n'est qu'un
grotesque assemblage de phrases creuses, de
vaines redites, un casse-tête pour celui à qui
incombe l'honneur de le porter, une déception,
presque toujours, pour ceux qui l'écoulent.

Le mot « patrie » ne doit évoquer que l'idée
d'union de tous les citoyens, sans acception de
partis, de classes, de confessions, autour d'un
même drapeau, qui symbolise ce qu'ils ont,
en commun, de plus cher et de plus sacré.
Or le « toast à la patrie » de nos fêtes n'est par-
fois, trop souvent même, suivant le moment ou
les circonstances, qu'un programme de parti,
qu'un violent réquisitoire contre « l'adversaire
politique », c'est-à-dire contre le compatriote
qui a le tort de ne pas penser comme vous sur
telle ou telle question, et de chercher par un
autre chemin que vous la prospérité et l'intérêt
de cette patrie qu'il aime d'un amour égal au
vôtre.

L'hommage que nous avons coutume de ren-
dre et que nous tenons à rendre à la patrie,
mère commune, au début de toutes nos fêtes,
ne doit pas être un moyen de propagande ou de
vengeance politique ou confessionnelle; il ne
doit pas non plus être un tissu de grands mots,
assemblés au petit bonheur et vides de sens. Le
mot de patrie n'est pas une grosse caisse sur
laquelle on tape à tour de bras pour le seul
plaisir d'hypnotiser les patriotards.

La patrie mérite mieux que cela. Les hom-
mages que nous lui rendons doivent être sin-
cères, ils doivent être vrais, dignes; l'expres-
sion intime de nos sentiments. Pour cela, il faut
qu'ils soient simples, le plus simples possible;
leur sincérité, leur solennité, sera en proportion
de leur simplicité. Que les incorrigibles discou-
reurs exercent leur insatiable besoin de causer
sur un sujet moins sacré. Ils diminuent le pres-
tige de l'idée et du mot de patrie par l'abus qu'ils
en font et par leurs vains efforts pour en ex-
primer toute la grandeur et toute la majesté.

Qu'un jour exceptionnel, dans une de ces cir-
constances vraiment solennelles, qui se rencon-
trent dans la vie de tous les peuples, un orateur,
spontanément, pressé par un de ces élans aux-
quels on ne peut résister, improvise un toast à
la patrie, qui sera l'expression vibrante, sincère,
des sentiments dont, non seulement son cœur,
mais celui de tous ses auditeurs, sont em-
preints dans ce moment extraordinaire, alors
oui. Ce sera grand, ce sera beau, ce sera sub-
lime. Mais ces moments-là ne se présentent
pas tous les jours; et c'est heureux, sans doute.

Qu'en temps ordinaire, notre constant amour
pour la patrie se manifeste par notre ardeur à
la bien servir, par nos efforts pour assurer sa
prospérité, enfin, par des hommages plus sim-
ples, partant plus sincères.

On ne se représente pas un orateur assis
devant sa table, se frappant le front avec déses-
poir, tournant et retournant sa plume, déchirant

son papier, suant, enfin, à grosses gouttes, pour
saluer, en termes un peu nouveaux, la patrie,
cette patrie que nous aimons tant et dont il dira,
sans doute, que la seule idée doit animer nos
cœurs, enlever notre inspiration. Mais c'est que
l'inspiration n'est pas affaire de commande ni
de tous les instants; il lui faut des circonstances
particulières pour se manifester. Et voilà pour-
quoi le « toast à la patrie » que l'on s'obstine à
mettre à toute sauce, perd de jour en jour du
crédit.

Pourquoi donc, au début de nos fêtes ou de
nos banquets, le président de celles-ci ou de
ceux-ci ne se bornerait-il pas, par ces seuls
mots: « Citoyens, à la patrie! », à inviter tous les
assistants à lever leur verre et à chanter, debout,
avec ou sans accompagnement de musique, un ou
deux couplets du Cantique suisse ou de notre
autre chant national: « O monts indépen-
dants! »?

Ce serait assurément plus digne et plus so-
lennel.

Le président, la société qui prendra cette
initiative aura bien mérité du pays.

J. M.

Nuances. — Un monsieur rencontre un pay-
san de sa connaissance qui fait reconstruire sa
maison.

« Oh! dites donc, père Samuel, vous vous
faites bâtir une ferme grandiose! »

— Oh! Mossieu, monté non. On ne peut pas
dire que c'est grandiose; on ne peut pas dire non
plus que c'est petit diose... Mais c'est vraiment
diöse.

En panne. — Un automobiliste en panne est
obligé, pour rentrer chez lui, de recourir à l'aide
d'un cheval que l'on attelle à l'auto.

Un de ses domestiques qui le vit rentrer dans
cet équipage marmote:

— Il a tout de même de la chance, le patron,
il part avec quarante chevaux, il rentre avec
quarante et un.

PAO-T'-ON ADI S'EIMBRANSI

L'AUTR'HI, l'è liè per dessus lè papai qu'on
monsu l'a voliu savai cein que lè dzein
peinsàvant àô dzo de vouâ dâi baizi et se
faillâi adi s'eimbransi. J'é voliu assebin, po mon
compto, fère quemet li. J'é dan écrit dâi lettre
à on mouf de dzein: à n'on mândzo, à dâi
z'hommo, à dâi fenne, à dâi dzouveno, à dâi
vilhio et à dâi vilhie, tant qu'à dâi menistre.
M'aul dza bin einvouyi dâi carte et dâi lettre por
mè repondre, et i'è vu que lè dzein sant pas tant
d'accord por cein; ein a que d'iant: « Oi, sè faut
eimbransi » et lè z'autro: « Nâ, l'è lè coffo que sè
panant lo mor sù lè djoutè ai dzein. » Vaité
quaqu'ene de cliau lettre.

Lo mândzo mè dit: « L'è onna moudda dau
diâbllo que de s'eimbransi. Vo sède prau que
lo mor l'è plliein de petitè bête, pllie petite on-
cora que l'è morpion, et qu'on lau dit dâi mi-
crobe. Cliau tsaravôte de petit z'affère vo mè-

dzant tot vi et vo fant attrapâ de elliau maladi
 que fant rido malâdo. D'ailleu, elliau microbe
 san pertot, dessus lè man, lè z'haillon, dein la
 tsè, dein lo pan. Foudrai rein totsi de tot cein. »

Onna vilhie sorcière m'écrit çosse : « Mè, ie vu
 que mon hommo m'eimbranse, ma rein que
 quand revint de via. Dinse, rein qu'à l'oudeu,
 pu savâi cein que l'a bu et diéro ein a bu. Adan,
 malheu ! »

Onna vilhie felhie, que ne s'è jamé z'ao z'u
 maryâie, et que n'a jamé nion trovâ à son idée,
 m'a de : « Lo baizi l'è tot cein que l'ai a de pe
 coffo. Quinn'utilità l'ai a-tè à sè panâ lè potte
 avoué lè potte de quauquon d'autro. On derâi
 dâi dzenelhie que, quand l'è que l'an bin medzi
 lau brasson, ie vant sè molâ lo bet su on mochi
 de bou. Mè parlâ pas de celi l'histoire. »

Onna galéza fenna, dzouvena maryâie, mè dit
 autrameint : « Lo bizon l'è adî lo bizon. Mon
 hommo mè tchuffe, faut vère ! l'èin su bin con-
 teinta et cein l'ai fâ tant plliézi. Ete-pas de l'a-
 mou, cein, dite-vâi ! »

Noutron ministre, li, m'a de : « La Bibllia no
 dit pas qu'Adam et Eve, sa serpeint de fenna, sè
 saiyant z'ao z'u eimbransi dein lo Paradi. Ne
 crâio pas, po mon compto que s'è faille remolâ
 eintre hommo et fenne. Mâ dou z'hommo sè
 dussant eimbransi eintre leu, por cein que quand
 Jacob l'a retrovâ Esaü sè sant serrâ eintre mî de
 lau bré et sè sant eimbrassi ein segoteint. » Ma
 vesena, onna tota galéza gaupa, que l'a on boun'
 ami, mè fâ : « Mè, se mon boun'ami mè tchuffave
 pas quauque coup, l'ai aré binstout bailli son
 sat. » On vilho m'a de dinse : « Oi, sè faut eim-
 bransi, câ, vâide-vo, no z'autro vilho, l'è tot cein
 que no reste. »

Et po fini, vu vo contâ cein que m'a de iena
 que frequente ora : « Mè, i'è dza bin z'ao z'u
 eimbransi dâi sorte de dzein, dâi bouèbo, dâi
 fenne, et mè fasâi pas tant plliézi. Mâ du que
 j'è eimbransi mon Daniet, que la barba cou-
 meince à l'ai sailli ora, l'è tot autro, et mè fâ
 repeinsâ à cein que desâi ma granta chéra : « On
 baissi sein moustalse, l'è quemet ouna soupa
 sein sau. »

Et vo, qu'ein dite-vo.

MARC A LOUIS.

Excès de délicatesse. — Un voyageur, sa va-
 lise à la main, se présente après déjeuner au
 bureau de l'hôtel et vient saluer la patronne
 avant de partir.

— Comment, dit celle-ci, vous dînez, vous cou-
 chez et vous déjeunez dans mon hôtel et c'est
 maintenant que vous venez me dire que vous

n'avez pas d'argent. Pourquoi ne me l'avez-vous
 pas dit hier soir, à votre arrivée ?

— Hélas, madame j'ai pensé que vous serez
 déjà bien assez contrariée de l'apprendre ce ma-
 tin.

COIFFURES DE FEMMES

III

Au grand siècle.

Au commencement du règne de Louis XIV la
 coiffure des femmes avait conservé quelque
 chose de celles du règne précédent. Les cheveux
 étaient un peu moins courts qu'auparavant, sé-
 parés sur le devant ; ceux de derrière formaient
 un petit chignon comme un cône tronqué cou-
 vert quelquefois d'une petite coiffe. Sur les cô-
 tés pendaient des serpenteaux en boucles à l'an-
 glaise. Ces cheveux étaient frisés très fins et for-
 maient de chaque côté un encadrement du vi-
 sage cachant l'oreille. Pour obtenir ces petites
 frisures il fallait « cent papillottes qui font souf-
 frir mort et passion toute la nuit », suivant l'ex-
 pression de M^{me} de Sévigné.

Il y avait aussi la coiffure à la *Fontange* qui
 était un simple ruban, attaché sur le front pour
 soutenir les cheveux ramassés sur le sommet
 de la tête.

Un jour la duchesse de Fontange chassait, le
 vent enleva son chapeau : ses cheveux étant
 tombés, elle prit les rubans de ses jarrettières
 pour les attacher. Cette coiffure plut au roi et
 cette mode prit.

Puis des coiffures à boucles telles qu'en por-
 taient M^{lle} de La Vallière, M^{me} de Montespan,
 et qu'on retrouve dans les Nattier, les Largil-
 lière, etc.

Pendant les vingt dernières années du règne
 de Louis XIV, lorsque l'influence de M^{me} de
 Maintenon se fit sentir, un changement s'opéra
 dans les modes. Aux couleurs vives et bariolées,
 succédèrent les couleurs sombres et brunes. La
 coiffure fut encore la fontange, mais une *altière*
fontange, comme dit Boileau, qui n'avait de
 ressemblance que le nom avec celle qu'avait
 inaugurée M^{lle} de Fontange.

Cette nouvelle coiffure se composait de mor-
 ceaux de toile gommée, roulés en tuyaux d'or-
 gues et destinés à soutenir des rubans, des plu-
 mes, des pierreries. Cet édifice de tête s'appe-
 lait *cammode* et tout ce qu'on y mettait avait
 des noms bizarres : la *duchesse*, le *chou*, le *col-
 let*, la *palissade*, la *souris*.

Il y avait des fontanges dorées avec pattes
 qui pendaient dans le dos. Les petites boucles

collées sur le front s'appelaient « cruches ». « Pour
 peu que les femmes remuassent, dit Saint-Simon,
 le bâtiment tremblait et menaçait ruine. »

Le marquis de Dangeau veut bien nous mar-
 quer dans ses mémoires que ce fut le 23 septem-
 bre 1699 que le roi, à qui les hautes coiffures
 déplaçaient depuis longtemps, les condamna
 à disparaître.

Toutes les dames de la cour obéirent, et brus-
 quement les femmes se jetèrent de l'extrémité
 du *haut* dans l'extrémité du *bas*.

On raconte que les dames de la cour se trou-
 vèrent fort embarrassées pour choisir une mode
 nouvelle, lorsque deux nobles anglaises qui
 avaient été présentées au roi et qui portaient
 des coiffures basses leur dirent :

« Si les dames françaises étaient plus raison-
 nables elles remplaceraient leurs ridicules mo-
 numents par des coiffures anglaises. »

Dans la soirée même, marquises et duchesses
 apparurent transformées. Mais la prudence de
 M^{me} de Maintenon qui augmentait avec l'âge fit
 prendre la mode des coiffes noires aux longs
 voiles, que portèrent jeunes et vieilles, cachant
 les cheveux, et qui dura toute cette fin de règne.

Sous Louis XV

Après la mort de Louis XIV, la cour éprouva
 le besoin de secouer la tristesse et l'ennui que
 l'humeur morose du grand roi répandait autour
 de lui à la fin de sa vie, aussi, après le deuil,
 réparèrent les couleurs gaies et les étoffes lé-
 gères et brillantes. Avec les paniers composés
 en baleine, en jonc ou en bois légers, les jupes
 prenaient des proportions monstrueuses, tandis
 que les coiffures restaient simples.

La chevelure nue disposée selon l'école du coif-
 feur *Frison*, était peu volumineuse en boucles
 à chignon plat, affectant des allures naturelles.
 Elle laissait la tête petite et dégageait le cou.

Une autre coiffure qui rappelle beaucoup
 celle de notre époque prit naissance vers 1750
 et portait le nom de *tapé*. Avec le haut des che-
 veux relevés de la nuque on formait une espèce
 de cimier lisse dont les dispositions variaient.
 Les cheveux du devant de la tête étaient *crêpés* ;
 ceux qui massés latéralement contribuaient à
 figurer un croissant étaient appelés *favoris*.

Dans la coiffure à la *Grecque* qui n'avait de
 grec que le nom, les cheveux *crêpés* et relevés
 en toupet étaient surmontés d'un bonnet de
 dentelle orné de plumes et de fleurs. Ce bonnet
 sous ses différentes formes, s'enlevant de cha-
 que côté, pointant sur le front, ou les barbes
 relevées dans la coiffe, petit, mignon sous Louis
 XV, énorme et massif après, se retrouve sur

D'Yverdon à Londres, en barque.

Nous abordâmes (le 16 avril 1725) à un petit vil-
 lage à demi-lieu de Brouck. On prit à ce vil-
 lage quatre bateliers, ou plutôt quatre pilotes
 pour conduire le bateau et éviter les rochers. Deux
 de ces bateliers ramèrent à la poupe et deux autres
 à la proue. Il ne resta sur le bateau que deux de
 nos bateliers, un jeune passager et moi, qui eûmes
 envie de voir ce que c'était que le Saut de Brouck,
 lieu assez dangereux pour obliger tout le monde à
 mettre pied à terre. Nous ne rencontrâmes aucun
 mauvais pas jusqu'à la portée du mousquet de la
 ville, où nous trouvâmes la cataracte. Un peu avant
 d'y arriver, la rivière est rétrécie par deux grands
 rochers, qui s'avancent dans l'eau et qui la rendent
 fort rapide. Nous vîmes ensuite au Saut, dont la
 chute n'est pas considérable. Ce qu'il y a de plus
 dangereux, c'est qu'on trouve, immédiatement après
 l'avoir fait, des rochers qui font aller la rivière en
 zigs-zags assez courts, et comme elle est fort rapide

dans cet endroit-là, il faut que les bateliers soient
 habiles à les éviter, car pour peu qu'on vint à le
 toucher, le bateau serait bientôt mis en pièces. Il y
 arrive parfois des accidents de cette nature. Pour
 nous, nous passâmes fort heureusement, sans in-
 convénient, si ce n'est que comme l'eau bouillonne
 extrêmement à la chute, il en rejaillit beaucoup
 dans notre bateau, qui nous aspergea un peu. Nous
 passâmes sous le pont qui est de pierre à une seule
 arcade ; il est très beau, et il donne le nom à la ville,
 car Brouck en allemand signifie le pont.

Nous arrivâmes de bonne heure à Brouck, où
 nous restâmes le reste du jour. Cette ville me parut
 jolie, quoique petite. Ce que j'y vis de plus remar-
 quable, c'est que la plupart des maisons, surtout la
 maison de ville, sont peintes en dehors à fresque.
 On voit sur les murailles de quelques-unes les
 peintures de quelques empereurs, de quelques rois
 et de quelques généraux, les uns à cheval, les au-
 tres à pied. Sur d'autres, des animaux, comme des
 lions, des tigres, des éléphants, etc., et sur d'autres
 des paysages. Toutes ces maisons peintes dans ce
 goût font un joli effet.

Après avoir contourné sur terre la cataracte
 de Laufenbourg, nos voyageurs passent sans
 encombre à Sækingen et à Rheinfelden et arri-
 vent le 18 à Bâle.

Bâle est la plus grande et une des plus belles

villes de toute la Suisse. Elle est fort considérable
 par son commerce. Tous ses habitants sont com-
 merçants ou gens de métier. Le Rhin la divise en
 deux parties, qui sont jointes par un beau pont de
 bois, à un des bouts duquel on trouve une tour, où
 il y a une grosse horloge. Au-dessus de la porte de
 cette tour, que l'on traverse pour aller sur le pont,
 on voit une grosse tête de bois, représentant un
 vieillard à grande barbe, qui à chaque minute ou-
 vre une grande gueule et tire un pied de langue
 contre le Petit-Basle, situé de l'autre côté du Rhin.
 Il est à remarquer que les horloges de Bâle vont
 une heure plus tôt que partout ailleurs. On m'a dit
 que cet usage avait été autrefois introduit pour faire
 échouer une conspiration que les habitants du Petit-
 Basle avaient formée contre la grande ville...

Les femmes de Basle sont très jolies. Il me paraît
 que leur manière de se mettre leur sied à merveille.
 Elles ont sur la tête un petit bonnet à trois pointes,
 qui est de velours ou de quelque riche étoffe en
 soie ; elles portent un petit corset qui les serre et
 leur forme la taille, et une jupe assez courte ; elles
 se piquent d'être bien chaussées. On dit que la plu-
 part ne sont point ennemies de l'amour.

A Strasbourg, qu'il atteint le 22, César de
 Saussure est émerveillé à la vue de l'horloge de
 la cathédrale. Il décrit en détail ses divers jeux
 et ajoute :